

Projet de société pour la France

Préface à la publication de décembre 2018

Publier ce texte aujourd'hui, c'est en réalité le faire naître, enfanté par les circonstances de cet automne, de notre automne. À l'origine issu de l'insomnie d'un étudiant désespéré par l'absurdité de notre direction politique et par la mesquinerie de ses acteurs et de leurs discours, ce texte a émergé comme le résultat d'années de réflexions et de discussions, et de mois de rédaction, répondant à une question originelle : qu'est-ce que je ferais si je gouvernais ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire ? Ces questionnements ont permis d'une part de clarifier les conceptions et les désirs d'un jeune idéaliste frustré par un monde trop injuste et stupide, et d'autre part de lui révéler des possibles à côté desquels nous passons chaque jour, par habitude, par folie et par ignorance. La volonté quelque peu nouvelle était de traiter de tous les aspects de la société, ensemble et avec cohérence, et sans l'impératif de se limiter au connu pour ne pas choquer un public de toute façon inexistant. Mais justement, une fois ce texte écrit et ces propositions présentées, une nouvelle frustration est apparue : où étaient les oreilles à qui en parler ? Le temps était sourd, les lettrés et intellectuels trop occupés pour lire un manifeste obscur, et j'ai abandonné tout espoir politique en ce texte, ne trouvant pas le moment et le moyen opportuns pour amener ces idées dans le débat public. La rédaction s'est terminée plus ou moins au moment où le futur président Macron se déclarait candidat, et la campagne présidentielle bruyante se mettait en place, comme un scénario déjà écrit. Néanmoins, certains programmes et certaines idées présentés au cours de cette élection allaient assurément dans la direction que j'envisageais comme idéale, mais bien moins loin et bien moins vite.

Voilà qui nous amène à la fin de l'année 2018. Dès l'été, des discours et des initiatives portant sur l'imminence de catastrophes écologiques et l'urgence de la situation trouvaient écho chez une part toujours plus importante de la population. Sans lien apparent, un deuxième événement s'est produit : un mouvement de mécontentement populaire d'une échelle inhabituelle s'est développé comme une éruption après des décennies de peine et d'exaspération des plus modestes face à un monde politique méprisant, hypocrite et aveugle personnifié en un homme, trop orgueilleux pour avoir conscience de la réalité. C'est alors que les possibles se sont ouverts, et qu'un bouillonnement d'espoir est réapparu en moi. Le peuple, trop longtemps rendu muet par l'attente et la souffrance, se soulevait sans honte pour que tout change et que partent les menteurs et les traîtres.

C'est à ce peuple décidé que je veux faire cadeau de ce texte qui dort inutilement depuis plus de deux années, non plus en tant qu'étudiant rêveur, mais en tant que volontaire des campagnes souhaitant participer comme il peut à l'histoire qui se fait. Ce projet de société, qui commence par une introduction aux constats et aux raisons qui ont poussé à sa rédaction, suivie par le développement de propositions dans différents domaines sociaux pour essayer de créer des structures plus justes, ou simplement plus humaines, est en réalité un projet de refonte globale de notre architecture sociale et de nos façons de considérer la vie ensemble, sous le spectre de l'argent et de la compétition, de la dette et de la propriété. C'est un idéal encore lointain, un horizon vertueux à apercevoir, qu'il ne tiendrait qu'à la volonté commune de rejoindre en l'espace de plusieurs années. C'est un modèle de société qui vise une adaptation de l'humanité aux exigences écologiques qu'elle a provoquées, sans plus perdre de temps et sans plus laisser la tâche de les affronter à de petites initiatives individuelles qui manquent du soutien de la force publique. Il ne saurait être question de décalquer point par point tous les aspects abordés ici et les propositions en un texte officiel, car c'est au peuple de faire ses choix et ses lois, mais j'entends simplement mettre à disposition ce travail et ces idées à tous ceux des révolutionnaires vêtus de jaune ou non qui chercheraient à inventer autre chose, plutôt qu'à combler des brèches qui ne feront que s'élargir. Ma plus grande peur dans ce mouvement populaire est qu'il n'aille pas assez loin, qu'il s'arrête, par manque de vision, à des faibles mesures qui nous relancent dans un monde connu d'égoïsmes et de petits calculs. À vrai dire, mon seul espoir est que nous allions jusqu'au bout pour demander tout ce qu'il serait légitime d'obtenir, et que nous le créions nous-mêmes. Sinon, je rabattrai mon espérance sur la mort définitive de l'État de sa violence, mais je crains que cela n'arrive bien trop tard.

Introduction

Il fut un temps où un mot portait en lui l'idéal incontestable de l'Humanité et de son avenir : la Justice. Aujourd'hui enterrée si profondément dans nos âmes, recouverte par un amas implacable d'égoïsme, de perversion, de stupidité, de peur et de méchanceté, la Justice, dont nous parlons avec une majuscule quand elle désigne la valeur et non l'institution, agonise, et bientôt l'on aura oublié le son de ces deux syllabes, ayant déjà oublié leur sens. Nous vivons dans un monde effréné, allant tout droit vers l'annihilation, car les hommes ont perdu toute envie de changer ce qu'ils constatent chaque jour avec dégoût, et dont ils ne se sentent pas responsables : la guerre, la misère, l'injustice, l'humiliation, la soumission, l'empoisonnement de la nature, l'épuisement des corps et des cœurs, en un mot l'inhumanité. Comment en sommes-nous arrivés à un tel point, à un tel affaiblissement des espoirs, à un tel abaissement des croyances ? Comment une partie du monde peut-elle vouer un culte à l'argent et aux plaisirs volés qu'il procure, quand l'autre voit chaque jour la mort lui courir après, sans savoir pourquoi ce mal lui est tombé dessus ? Plus rien ne semble unir les êtres humains, si ce n'est l'assourdissant murmure d'une fin toute proche. Ceux qui nient l'arrivée de la catastrophe ne se rendent pas compte qu'elle est déjà là, loin de leurs yeux, affectant des millions de familles, aux quatre coins du monde, sous diverses formes : famine, guerre, isolement, dépression, désastres climatiques. Tels des vendeurs d'héroïne, les dirigeants continuent de présenter à la population l'illusion d'une imminente amélioration qu'ils sauront apporter, d'une nécessaire confiance à assurer à leurs desseins, et d'une rassurante existence future à ceux qui obéiront à l'ordre économique et politique sans considérer qu'il puisse être dépassé.

Mais les plaisirs artificiels dont ils œuvrent à arracher notre adhésion ne peuvent cacher la sombre réalité qui éclipse, chaque jour un peu plus, leur soleil d'or : cela ne peut plus continuer. Ou l'humanité périra dans une nouvelle guerre mondiale, ou dans un désastre écologique ou nucléaire, ou à cause du manque d'eau potable, ou simplement par l'extinction des vivants. Quelque soit l'apocalypse qu'ils nous choisiront, en attendant, le nombre de délaissés ne fera qu'augmenter au point que plus personne ne soutiendra un système qui tue nos frères, nos enfants et nos parents ; un système qui organise l'exploitation de l'homme par l'homme, l'acquisition personnelle par la privation d'autrui ; un système qui subordonne le bien-être à un compte en banque et à un emploi imposé. Mais cet enfer bâti sur Terre n'est pas le fait d'une poignée d'hommes à emmener au bûcher pour que tout aille mieux : nous sommes tous responsables, par notre indolence, notre lâcheté, notre complaisance, notre confortable assoupissement, notre duperie. Jamais le peuple ne s'est opposé

avec assez de force à la marche du train dans lequel les esprits malveillants au pouvoir ont voulu l'embarquer. Certes, ceux-ci sont peu nombreux à avoir réfléchi à une organisation sociale et politique permettant à une minorité de pomper la vie et l'énergie de la masse pour leur seul profit, en rejetant toute raison, toute morale, toute humanité et toute Justice. Mais de même, peu nombreux sont ceux à avoir pu, car cela n'est pas tâche aisée, refuser intègrement de participer à cette arène infernale, condamnant sans relâche tout espoir d'élévation morale et humaine.

Si nous sommes parvenus au bord du gouffre, si la Terre d'ici peu ne pourra plus nous permettre de survivre à cause des calamités que nous lui infligeons, si cela fait des siècles que l'histoire de l'Homme est imbibée de sang et de vices, si la plupart d'entre nous avons le sentiment que rien n'est entre nos mains, il n'est pas trop tard. L'avenir n'existe pas, il n'est pas encore écrit. L'alliance des cœurs qui tous partagent le désir de voir un jour régner la paix et le bonheur sur Terre peut encore tout changer, et redonner à la Justice la place qu'elle mérite parmi les hommes, celle de reine et de loi. Chaque peuple est en mesure de se saisir de son destin et d'arrêter la course qui nous mène droit à l'anéantissement général, de mettre un terme à la destruction de continents entiers par l'avidité d'êtres immoraux, d'en finir avec la guerre perpétuelle de tous contre tous. Mais il est certain que l'heure n'est plus aux solutions partielles, et qu'un changement radical doit s'opérer.

I. La voie de la Justice

Le programme qui suit a pour but de montrer quelle est la voie à suivre si l'on souhaite s'engager vers une société saine et un monde vivable matériellement et spirituellement dans l'avenir, pour nous comme pour les autres êtres vivants ; il est en cela très éloigné de ceux proposés par les apôtres de l'idéologie dominante, mais n'est pas étranger aux discours des amis de la Justice qui ont parcouru l'histoire de la pensée politique, et qui ne furent jamais ni assez entendus ni assez écoutés. Il convient d'abord de comprendre le modèle de société qui nous est présenté aujourd'hui et que ses défenseurs n'ont cessé de naturaliser à mesure que l'on oublie ses origines historiques et intellectuelles.

Un monde fondé sur la destruction

La société que nous connaissons ne durera pas, soit qu'elle entraîne la mort de l'humanité, soit qu'elle s'effondre elle-même. Si rien ne change radicalement, on peut craindre la première solution, car ce monde s'appuie sur des valeurs et des principes qui ne peuvent qu'alimenter, n'ayant eu de cesse de le faire à travers les époques, une destruction toujours plus importante. L'individualisme n'est pas qu'une mutation anodine de notre rapport à la communauté : il est une perversion dépourvue de toute logique. L'homme n'est jamais la seule chose qui compte pour lui : ce serait le cas si nous éclosions dans des bulles tombées du ciel pour atterrir directement sur notre chaise de bureau ou devant une caisse de supermarché. Mais ce n'est pas le cas : l'homme a besoin des autres pour vivre, pour se nourrir, pour s'élever, pour penser, pour avancer, pour travailler et pour être heureux. Seul, je ne peux rien faire, rien obtenir, rien connaître. C'est un mensonge absurde que de penser qu'on doit s'occuper avant tout de soi : il faut bénir chaque jour tous les êtres qui nous permettent de poursuivre notre existence dans ce monde. Cet égoïsme délétère est pourtant la base de tout l'édifice social et politique : je ne me soucie que de moi, je fais ma vie, je gagne mon salaire, j'achète ce que je veux, et je dois être le meilleur. Tout est fait pour que je pense avoir le contrôle sur mon existence, que je pense être libre, comme un homme omnipotent ne dépendant de personne : c'est moi qui gagne ma vie, qui vote pour mes dirigeants, qui ai réussi mes études, qui

possède cette voiture. Car de l'égoïsme ne peuvent découler que des perversions encore plus graves : l'appât du gain et l'esprit de compétition.

Le premier est largement encouragé par la société, et dès le plus jeune âge l'enfant doit comprendre que sa vie se résumera à essayer d'avoir le plus d'argent possible, peu importe le moyen. Chacun doit comprendre que tout s'achète, et que la seule chose à espérer est donc de s'enrichir, pour être plus puissant, et conséquemment plus heureux. Jamais il ne faut questionner cette quête, rationnellement et moralement : en effet, pourquoi faudrait-il avoir le plus possible ? Pourquoi ne faudrait-il pas plutôt que tout le monde ait un toit, de la nourriture, et une bonne santé ? Mais, comme je suis seul dans le monde, cela ne me concerne pas. Cette déviance en entraîne une seconde qui, elle, définit tous les rapports sociaux : c'est l'esprit de compétition. Tout est prétexte à compétition, que ce soit l'éducation où il faut avoir les meilleurs notes, le travail où il faut être le plus productif ou plus simplement le mieux payé, les concours, les diplômes, les honneurs : il faut absolument se distinguer des autres, de ses frères, de ses amis, des autres États, des autres entreprises, des autres personnes. La compétitivité, si chère à nos maîtres, n'est pas une notion dépourvue de sens moral : la société veut que l'on soit le plus possible dans une compétition avec l'autre. Mais, l'hypocrisie absolue est que cette invitation à la distinction permanente se fait dans la négation de la valeur de la différence : chacun a quelque chose à apporter, chacun enrichit l'autre par ce qu'il est ; mais l'on vit dans un monde où tous doivent se conformer aux mêmes exigences, aux mêmes critères de développement (le travail, le salaire, la culture), et où la compétition se fait sur une ligne droite qui efface tous les autres chemins. Tous les hommes se ressemblent en tant qu'ils ne veulent que se distinguer en s'élevant socialement.

Non seulement ces perversions rendent les hommes fous, mais elles prétendent justifier l'oppression de ceux qui n'arrivent pas à jouer le jeu, par manque d'implication, par rejet des règles, par honnêteté morale, oppression faite par ceux-là mêmes qui auront été jusqu'au bout dans la voie inculquée, par tous les moyens possibles, dans le seul but de pouvoir humilier et dominer les autres. De cette dernière catégorie font partie la quasi-totalité de nos dirigeants politiques et bien sûr économiques. Car, de la haine que l'on ressent enfant lorsqu'un camarade est plus fort que nous dans une activité, à celle qui nous motive quand nous pensons devoir délocaliser une entreprise ou prendre possession de mines ou d'exploitations sur lesquels on asservira de pauvres travailleurs, il n'y a qu'un pas. Ainsi, cette folie institutionnalisée sert l'explosion des inégalités sociales et de l'oppression économique, explosion sans précédent et qui cause le malheur d'un nombre croissant de personnes reléguées au ban de l'humanité ; d'autant que cette incitation à l'inimitié alimente les dissensions sociales, les stigmatisations, les guerres intestines entre petits, selon la couleur de peau, selon le sexe, selon le type de salariat (public ou privé), faisant dévier le ressentiment légitime des exploités envers leurs propres pairs. Or, le caractère profondément immoral de l'organisation sociale se trouve de plus en plus souvent révélé, ce qui pousse les prêchers de l'Ordre à la justifier par diverses manières.

D'abord en la naturalisant : tout ce qui se passe devait se passer. Le monde obéirait à des lois que nos bons experts économiques et politiques ont apprises dans la pénombre de leurs grandes écoles. Ils ne font que suivre le cours des choses, pour notre plus grand bien évidemment. Car cette situation, à laquelle personne ne peut s'opposer car elle serait naturelle, a en plus la vertu d'être bénéfique pour tous : les richesses sont toujours plus importantes, le confort aussi, la science est brillante, l'espérance de vie a augmenté, et toutes les sphères d'activité humaines ne pourraient être plus rationnellement gérées. Mais c'est là que la « Crise » a permis d'écarter la naïveté de ceux qui écoutaient encore les manipulations de ces comédiens engagés par les financiers : ils ne contrôlent rien, ils n'ont aucun objectif de bien-être général, ils ne savent absolument pas quoi faire, et tout ce qu'ils veulent, ce sont l'argent et la domination. Ils aiment à appeler « Crise » cet événement

hautement prévisible qui s'est abattu sur l'économie mondiale, qui n'est qu'une conséquence de l'organisation économique tournée vers le seul profit et la dérégulation des marchés, pour l'unique bénéfice des possédants et des maîtres des liquidités, et dont la forme la plus récente s'appuie sur la dématérialisation de l'économie, l'hégémonie des actionnaires et des fonds d'investissement et le chantage à l'endettement massif des États, phénomènes évidemment liés. Leur incompetence témoigne que l'intelligence n'est rien sans sagesse morale : on peut réfléchir des décennies sur la meilleure façon d'opprimer les peuples et de s'enrichir, mais jamais l'esprit ne sera pleinement efficace s'il est obstrué par des désirs malsains. Toutefois, loin d'être encore démunis et inquiétés par le sort, ces cœurs froids arrivent même en situation critique à retomber sur leurs pieds et à protéger leurs intérêts, mais cela au prix d'une colère globale qui ne saurait ni s'éteindre ni cesser de les menacer.

La misère s'est accentuée à la suite de cet événement, elle qui depuis longtemps déjà se répand sans faire de bruit, sans émouvoir le moins du monde ceux qui entendent diriger l'humanité. Car ceux-ci sont prêts à tout, tant qu'on les laisse faire : prêts à déraciner tous les arbres, à étouffer toutes les eaux de plastique, de poison et de pétrole, à assécher tous les lacs, à stériliser tous les sols, à anéantir toutes les espèces, à polluer l'air que l'on respire tant que cela renforce leur pouvoir. Ils préfèrent détruire nos ressources vitales qu'envisager de réduire leurs ressources monétaires. Et les sujets doivent regarder leurs émissions de télévision, lire leurs journaux, manger leur nourriture, faire leur travail, voter pour leurs candidats, et mourir en silence. Ces hommes d'affaires, banquiers, politiciens, dirigeants et possédants ont tant soif de contrôle qu'ils sont capables d'exterminer, de massacrer ou de coloniser des peuples entiers pour imposer leur culture, leur vision du monde, et leur mode de vie et surtout le désir de celui-ci : n'est-il pas plus excitant à la fois de soumettre et de faire envier, lorsque notre esprit est enflé des pustules de l'égoïsme ? Mais, si des hommes font tant de mal, pourquoi ne faisons-nous rien ?

C'est simple : nous, occidentaux, compatriotes de nombre de ces despotes cupides, sommes impliqués constamment, selon leurs dires. Nous votons pour eux, à chaque fois pour les riches représentants d'un même camp, celui de l'injustice, et ils peuvent selon leurs règles se dire « nos » représentants. Nous sommes donc une même « nation », ces actions ils les font en notre nom, pour notre bien-être, pour que l'on ait autant de biens à consommer, et l'on peut même participer aux pires desseins si cela nous attire, il suffit de faire les bonnes études et de faire preuve de soumission morale absolue. Notre façon de vivre leur permet de s'enrichir et d'orienter nos vies, en nous faisant penser que l'on est libres, et nous revenons au même problème : les valeurs de notre société nous condamnent, car la liberté qui nous berce n'est que le revers de notre égoïsme. Nous ne décidons rien. Nous sommes conditionnés dès l'enfance à agir en être isolé, aux intérêts propres, sans faire preuve de solidarité avec ceux qui nous ressemblent, avec ceux qui souffrent, avec ceux qui n'ont pas plus de liberté que nous. Nous sommes libres de dénoncer les maux de notre société, et encore dans une certaine limite ; mais rien ne pourra les abolir, si nous restons impuissants et loin du pouvoir, nous qui souhaitons la Justice. Cette liberté que l'on brandit à chaque attaque, à chaque atteinte à l'Ordre social, c'est la seule liberté de l'argent et de ceux qui le possèdent : c'est ce qu'on appelle le libéralisme. C'est la liberté d'exploiter les autres et de gagner le plus d'argent possible, de soumettre des hommes et d'en faire des biens d'échange. C'est la liberté de détruire tout ce qui pourrait protéger nos vies, toute barrière morale à la destruction de notre intégrité physique et spirituelle d'être humain.

Notre société est fille de l'Histoire : elle n'est pas tombée du ciel. Toute l'Histoire de l'humanité a tendu vers le présent, il n'y a pas de rupture, seulement des évolutions. On ne peut qu'avancer, pas retourner en arrière, pour ceux qui penseraient que notre haine du monde moderne s'appuie sur une adoration des anciens temps. Tout avance, et c'est pour cela qu'il ne faut pas perdre

espoir. Et pourtant, tant de choses accablent notre volonté : cette idéologie libérale est un phénomène mondial, et tout le poids du globe semble empêcher son éviction. Chaque jour, on nous répète que rien n'est simple, que les enjeux actuels sont planétaires, que l'économie a changé de règles, et qu'un peuple ne peut rien faire seul. Cela est vrai et faux. Il existe, comme ceux que nous avons nommés, des désastres planétaires, et les nations sont plus connectées que jamais. Cet élan mondial permet d'élargir les vues de l'humanité, et de souhaiter un jour une entente dépassant les langues et les continents. Mais celle que l'on nous vend aujourd'hui n'est qu'un leurre pestilentiel. La mondialisation n'amène pas la fraternité entre les peuples : elle augmente au contraire les possibilités d'oppression, et uniformise les États en restreignant leur champ d'action et leurs aspirations. Il n'y a jamais eu autant de guerres qu'à notre époque, malgré l'existence de nombreuses organisations dévolues à régler les relations internationales, dont l'ONU, à l'impuissance criante, et l'hypertrophie du commerce international, prétendument pacificateur. Les pays n'interagissent que pour signer des accords commerciaux ou les provoquer par la force, selon le bon vouloir des plus forts, des possédants et des dirigeants économiques. Niant en permanence la liberté de chaque peuple, notre civilisation occidentale prône l'abolition des frontières afin de mieux exploiter les peuples soumis et abandonnés par le sort, anciens colonisés ou victimes du néocolonialisme. Les alliances entre États, dénuées de toute morale, se passent selon les intérêts financiers de chaque partie, sans souci pour leurs peuples respectifs. Et cette logique infernale emporte avec elle tous les dirigeants qui sont encouragés à être d'autant plus serviles et malhonnêtes pour rentrer dans le jeu de la compétition. Cela amène la mort de cultures et d'identités qui ne seraient pas conformes aux exigences du marché mondial, trop traditionnelles, trop sobres, trop archaïques, pas assez occidentales et immorales.

Cette mondialisation détruit les peuples, leur histoire, leur avenir, et ne sert qu'à renforcer la domination des maîtres de l'économie mondiale, qui n'ont plus aucun frein à lever. La dimension des guerres et des « crises » ne peut que s'amplifier, causant des troubles de plus en plus grands à l'échelle mondiale en termes climatiques, humains, sociaux et économiques. Comme la pensée des dirigeants ne porte aucun discernement en ce qui concerne autre chose que l'accroissement de leur fortune et de leur domination, aucune solution n'est trouvée, et l'on s'approche de désastres toujours plus importants. Or, aucune entente entre les peuples ne peut reposer sur la négation des cultures et des potentialités de chaque pays, et encore moins sur le rejet de la souveraineté que détient par essence chaque homme sur sa terre natale. La paix mondiale et le règlement planétaire des problèmes communs sont essentiels, et c'est pour cela qu'il faut partir sur des bases nationales saines pour ne pas faire de la planète le terrain de jeu des tyrans de chaque pays pour perpétuer la lutte du plus fort et du plus malsain. N'en déplaise aux savants économistes qui entendent nous éclairer, la concurrence ne peut qu'aboutir au sang et à la destruction des particularismes et des intérêts de la majorité, quelque soit l'échelle concurrentielle. Les unions de libre-échange économique supranationales ne servent qu'à enrichir les groupes d'individus ne voulant avoir de compte à rendre devant aucun peuple, et s'appuyant sur des compétitions entre voisins pour soumettre et faire avorter toute volonté politique nationale pouvant nuire au marché qui les engraisse de profits et d'intérêts.

Au même titre qu'un tel système d'interactions internationales excluant et rabaisant les zones les moins aptes à s'intégrer à la tromperie mercantile généralisée ne présente aucune forme d'équité, un pays aux périphéries meurtries et délaissées ne dispose pas d'un État qui peut prétendre avoir rempli son rôle, et l'idéologie sociale de notre temps semble avoir pour seul objectif de centraliser au plus possible les activités et les personnes dans de grands pôles. Extirper les hommes de la terre qui les nourrit, faire des colonies urbaines n'ayant rien à envier aux fourmilières, c'est déshumaniser les populations et les détacher de ce qu'ils sont en les éloignant de la nature. La centralisation et l'urbanisation croissantes ne sont que des moyens d'accroître l'emprise des dirigeants, aux intérêts privés méprisant tout bon sens, sur des hommes regroupés, robotisés et

rendus dociles, sous un prétexte de rationalisation et d'efficacité, ou, mieux, de juste déroulement des choses. C'est à chaque pays de prendre en main son avenir, à chaque homme de défendre sa terre, à chaque peuple de chasser ses tyrans, car la dispersion des élans émancipateurs ne peut que nuire à l'imminence du soulèvement. Et il est naturel de comprendre que la passion de liberté s'exerce avant tout dans le cadre que l'on habite, et que chaque cadre mérite que ses habitants le sortent de l'étreinte des puissances prédatrices de la perversion monétaire.

C'est pour mettre fin à cette pente qui ne peut nous mener qu'à la mort de l'humanité que nous proposons ce programme : il semble être le meilleur moyen de libérer chaque peuple des chaînes tacites ou manifestes qui l'empêchent d'agir pour le bonheur de chacun. Mais il faut d'abord présenter et justifier certains points cruciaux pouvant sembler incongrus aux esprits maltraités par le mensonge et l'absurdité des discours de ceux qui désirent assujettir le corps et la réflexion des hommes et des femmes subissant leur joug.

L'ère de la libération

Face à l'opposition perpétuelle des intérêts rendue obligatoire par la compétition et la concurrence, il ne peut y avoir d'autre voie que celle de la coopération de tous pour le bien de chacun. Nous sommes tous liés aux autres, et personne ne peut prétendre être absolument soustrait aux intérêts d'autrui : c'est en œuvrant ensemble pour le salut général que les individus pourront assurer la satisfaction de leurs intérêts propres. Cette œuvre commune doit nécessairement s'incarner dans un État, instrument dont le rôle et l'essence sont aujourd'hui calomniés et manipulés par ceux qui ont besoin de sa neutralisation : l'État est la force d'un ensemble d'individus mise en commun pour le bien de tous, mais il a dans l'histoire trop souvent été un simple outil de la domination des possédants. Cela ne veut pas dire qu'il est dans sa nature d'être inutile ou d'être arbitrairement coercitif à l'égard des citoyens, brutalisant telle une mafia les marginalisés et rackettant les petites entreprises au lieu de se confronter à ceux qui peuvent et doivent financer les services publics et qui aujourd'hui se permettent de faire du chantage pour précariser l'immense majorité des personnes. L'État actuel n'est pas ce qu'il doit être, à savoir l'arme et la protection de chacun, en tant qu'instrument de la souveraineté. Pour qu'il le devienne, nous devons vivre en frères, si nous espérons un jour nous passer de ceux qui entendent nous rendre ennemis, en nous isolant et en transférant le sens de la vie dans des chiffres bancaires. Mais comment obtenir une réelle coopération des hommes, qui ne soit pas une nouvelle illusion de communauté à brandir pour faire se mouvoir une masse selon les vœux de ses dirigeants ? Il faut rendre la collectivité concrète et tangible, la rendre quotidienne. Sans solidarité, aucun peuple ne peut aller de l'avant, sinon en étant mené par des personnes mal intentionnées.

Pour cela, il faut relocaliser la pratique politique pour la rendre concrète. Une démocratie réellement participative nécessite de pouvoir s'impliquer dans les décisions qui concernent son cadre de vie, qui est la commune, avant toute autre structure. La démocratie représentative a été l'engrais d'une oligarchie ayant écarté tout attachement au peuple électeur, érigeant le mépris comme mode de gouvernance, au lieu de faire de chacun un membre actif du corps politique. Élire ses chefs à intervalle de plusieurs années ne permet pas de contrôler les décisions prises : aucun mandat aujourd'hui n'est réellement démocratique, dans la mesure où l'on ne peut pas révoquer les

élus de manière impérative. Formant une caste géographiquement et socialement située, les dirigeants peuvent faire une carrière politique sans jamais que le peuple puisse les en empêcher. Cette dépossession de tout pouvoir décisionnel a permis au monde de dériver comme il est en train de le faire. Mais, si la démocratie s'appuie sur une liberté absolue de décider ce que l'on trouve accommodant selon ses intérêts propres, rien n'est ordonné : il faut redonner le sens de l'intérêt général et du bien commun aux citoyens. Ces deux notions seront effectives et ne seront pas simplement des fictions d'idéalistes lorsque sera institué un principe essentiel : que personne ne peut défendre son intérêt en menaçant celui des autres, ou, en d'autres termes, que l'intérêt de tous rentre dans l'intérêt de chacun. Cela va de pair avec une pratique politique fréquente et avec une Loi affirmant clairement que personne ne pourra opprimer économiquement les autres pour son seul profit. Seule une Constitution forte permet d'empêcher des dérives chaotiques, et le programme équivaldra donc à des principes constitutionnels à établir.

Une démocratie localisée n'a de sens que si la vie sociale est elle-même localisée, et cela implique nécessairement une décentralisation politique et économique. Les territoires délaissés et abandonnés ne peuvent plus voir leurs enfants partir, au risque de dépérir toujours plus dans le seul but d'alimenter des pôles urbains déshumanisants. L'homme doit retrouver le contact perdu avec la terre qui le nourrit par la mise en place d'un exode urbain, déjà initié et vécu depuis quelques temps par une marge d'insatisfaits. Pourquoi laisser des terres dépeuplées alors qu'elles pourraient abriter des hommes aujourd'hui entassés dans des immeubles étouffants, qui n'ont aucunement accès à la beauté de la nature, qui subissent les troubles propres à la promiscuité urbaine, la pollution environnementale et sonore, l'espace réduit, les réseaux de transports encombrés ou d'autres restrictions de leur espace vital ? Vivre de telle sorte, dans des villes remplies à l'excès, fait de l'homme un robot dont la routine ne peut que causer le désespoir et la tristesse, à l'image du gris qui l'entoure, où qu'il se rende.

L'exode urbain permettra d'utiliser l'espace que la terre nous offre, de réduire les circuits commerciaux, de revaloriser les territoires et les économies locales, et de redonner vie au cadre communal, ainsi que de rendre nos existences plus concrètes et moins virtuelles, car la ville n'offre pour seul horizon, pour seule échappatoire, qu'internet et la télévision, à mesure que la culture perd de son succès. Cet exode est le juste retour que les campagnes peuvent réclamer après que l'exode rural les ait vidées de leur sang ; mais il ne sera ni obligatoire, ni contraignant, et ne mènera pas aux désastres humains qu'ont pu connaître des régimes dans l'histoire du siècle passé. Il sera raisonné, encouragé, et tout sera fait pour qu'il permette à chacun de s'épanouir sans aucun risque pour sa liberté ou sa sécurité, et pour son plus grand bien-être. Il s'appuiera sur une mise en lumière et une compréhension du caractère non-viable du mode de vie urbain, écologiquement et émotionnellement parlant.

La crise réelle que nous traversons n'est pas celle des *subprimes*, mais celle du sens de notre existence. Nous ne savons plus pourquoi nous sommes là, et la raison en est que nous ne savons plus comment vivre. L'avenir nous effraie à juste titre car rien ne semble expliquer les maux qui vont s'intensifiant depuis des décennies. L'individualisme ne peut mener qu'au nihilisme, car c'est l'autre qui donne un sens à ma vie : sans l'autre, je ne suis rien. Quand l'homme se rapprochera des autres d'une part, et de la nature d'autre part, il se souviendra du sens de sa vie, car la nature nous donne tout ce qui nous permet de vivre. Encourager les hommes à regagner les terres rurales, c'est leur redonner le sens dont ils ont besoin : cultiver le sol n'est pas un devoir, c'est une chance qui permet de replacer l'homme dans le monde, et le jardin écarte réellement le nihilisme. Cet exode urbain, couplé à une ruralisation des villes, répond à deux impératifs : la décroissance et la vie collective.

La décroissance est la prise de conscience qu'il ne faut pas chercher dans l'accroissement de la production et des richesses la clef du bonheur de l'homme, d'autant que cette quête condamne l'humanité à détruire, à terme, les ressources qui lui permettent de vivre. Une société est organisée pour répondre aux besoins de ses habitants afin qu'ils soient heureux, et notre potentiel technique et scientifique permet déjà amplement de satisfaire tous les besoins de l'humanité : il suffit donc de reprendre en main le potentiel dont disposent les peuples pour assurer à chacun une vie heureuse et comprenant toutes les nécessités vitales des individus. La décroissance est en fait une autre façon d'aborder le développement : quand un peuple se développe, ce n'est pas pour augmenter les profits de ses possédants, mais pour assurer à chacun la jouissance des biens produits en commun, en respectant l'environnement et la nature. Cela commence par une gestion intelligente du bien qui nous est le plus commun et le plus cher : la terre.

L'agriculture industrielle qui se veut moderne pourrait être appelée à juste titre agriculture compétitive : elle met en compétition les territoires, les producteurs, et même les plantes entre elles, prônant la monoculture et l'éradication des corps naturels habitant les écosystèmes. Cette doctrine aberrante dégrade de jour en jour l'eau et les sols, tout en plaçant dans les mains d'une minorité la production alimentaire nécessaire à tous, et en diminuant perpétuellement la qualité de vie des travailleurs agricoles. Pour reprendre en main nos sols et les traiter avec respect, pour leur santé et la nôtre, l'exode urbain est la meilleure solution, si on veut mettre fin à la prolifération de grandes exploitations détruisant les nappes phréatiques et empêchant les méthodes agricoles saines et non moins productives, basées sur la coopération des hommes et du milieu.

Cela impliquera de relocaliser les circuits de consommation pour limiter les transports de marchandises, ce qui va de pair avec l'exode urbain. La protection de l'environnement est un enjeu crucial pour la survie de l'espèce humaine, et c'est bien la distanciation du producteur et du consommateur qui est le phénomène le plus fatal pour la nature, comme pour l'homme. En effet, l'un ne connaît même plus celui avec qui il interagit, et l'humanité de l'échange est remplacée par une relation passionnelle et inconsciente avec des objets qui peuvent cacher derrière eux un circuit démentiel d'intermédiaires, de transferts, d'exploitation et de manipulations épuisant l'environnement et aliénant les personnes, impuissantes à contrôler ou à concevoir la marche des choses. C'est pourquoi cette relocalisation économique sera également humaine et permettra une nouvelle vie collective pouvant faire exister une vraie démocratie.

Comment espérer le moindre sentiment national ou communautaire sans généraliser la participation de chacun à la vie en commun ? Le pouvoir décisionnel sur le cadre qui nous entoure est primordial, mais encore pas suffisant. Chacun doit avoir la possibilité de contribuer activement aux travaux en commun, à l'aide sociale, au maintien des biens communs, à la sécurité s'il le souhaite, et à d'autres choses dans le cadre d'un service civil. Ce n'est pas seulement un devoir citoyen, c'est la clef d'une vie collective épanouissante et maîtrisée, libérée des déterminations floues des échelles inconcevables ne trouvant leur intelligibilité que dans des ordinateurs et des bureaux. Chacun doit vivre réellement en coopération avec ses voisins, quels qu'ils soient, par une localisation politique, sociale et humaine de l'existence. Comment créer une solidarité sans cela ? Et comment s'étonner de l'absence de cohésion dans nos sociétés ?

Le programme vise simplement le bonheur des hommes par un rapport apaisé et fraternel avec leur environnement : il les replace dans une terre nourricière, il les intègre dans une recherche d'un bien commun, il les fait participer ensemble au bien-être de chacun. Comme nous l'avons dit, et il semble important de le rappeler, le bien de l'un dépend des autres et de leur bien. C'est une dépendance naturelle qui, si elle est comprise, acceptée et consentie, se sublime en entente, en convergence heureuse. Cette entente est la base d'une liberté enrichie par l'altruisme. De même,

l'indépendance d'un pays, sa liberté politique, dépend de cette entente interne, de cette force autonome que constitue un peuple conscient de ses besoins et de ses buts. Enfin, l'indépendance de l'humanité dépend de cette entente réfléchie et souhaitée entre les peuples ayant repris possession de leur destin, et prêts ensemble à coopérer pour améliorer leur sort face à des enjeux globaux pouvant les menacer. À toutes les échelles, l'épanouissement et l'indépendance dépendent de l'entraide et de la cohésion, et cela part de la plus petite localité.

Dans le domaine du travail, il faut également organiser une authentique coopération des travailleurs. Des corporations démocratiques permettront une entraide effective dans la production, en mettant fin aux logiques concurrentielles freinant l'épanouissement de chacun dans sa tâche. Les biens produits n'obéiront plus à la loi de l'obsolescence programmée mais à un impératif de qualité et de durabilité, par des règles communes garantissant le respect du travailleur, quel que soit son poste. L'homme redevient alors plus qu'un salarié consommateur : il est créateur, agent du patrimoine humain et commun par ses facultés propres, et il peut se procurer des biens et services de qualité. Seul ce mécanisme peut s'opposer à la terreur de la libre entreprise, du libre accès au travail, de la libre exploitation, de la libre réduction des conditions et des rétributions du travail, de la libre disparition de l'épanouissement professionnel et de l'attachement aux biens créés, de la libre consommation insensée et abusive. Le travail n'aura plus pour seule fin la création de profits, mais répondra à un besoin matériel et existentiel.

En ce sens, il est évident que l'État aura en vue une revalorisation de l'économie et de l'industrie nationales, ce qui permettra de mettre fin à l'esclavage délocalisé que pratiquent les entreprises actuelles. L'autonomie économique est la condition de l'autonomie politique, et il faudra réindustrialiser en conséquence le pays pour ne plus avoir à dépendre des désirs des industriels et commerciaux étrangers. Des relations saines entre États ne peuvent être bâties sur le chantage généralisé à la vente et à l'aide économique. Une économie fortement tertiariée ne permet pas d'assurer les besoins de la population, en plus de réquisitionner une partie de celle-ci pour des occupations peu utiles en elles-mêmes. La structure de l'économie nationale sera donc revue dans le sens de l'autonomie, grâce à une nationalisation des secteurs stratégiques et à une planification empêchant de laisser la destinée du pays dans les mains d'acteurs financiers et industriels peu soucieux du bien commun et du long terme. L'idée qu'une économie trop publique serait vouée à l'échec est un mythe provenant intégralement de ceux qui ont des intérêts à ce qu'elle soit le plus privée possible. Il faut donc œuvrer pour l'autonomie économique par rapport aux autres États mais aussi par rapport aux citoyens qui s'octroient pour eux des biens et des prétentions qui reviennent de droit à la communauté, et qui rendent le pays dépendant, d'une manière ou d'une autre ; le premier acte qui concrétisera cette volonté sera la prise en main de la politique monétaire et financière du pays par la collectivité, en l'enlevant des griffes des acteurs financiers et des banquiers.

Cet effort national pour acquérir l'autonomie économique s'appuiera sur les technologies modernes qui permettent d'envisager réellement une réduction du temps de travail obligatoire. Il n'est plus besoin, aujourd'hui, de maintenir un nombre d'heures journalières excessif pour alimenter une course absurde à la compétitivité. Les hommes, quand ils travailleront pour la seule fin juste, à savoir celle du bien commun, comprendront qu'il n'est pas besoin de vendre tant de temps de sa vie à un employeur. Chacun doit travailler et faire sa part pour l'ensemble, et le chômage n'a de raison d'être que lorsque l'on détache le moyen de la fin, l'emploi du bien de la communauté. Tout le monde a quelque chose à faire et veut faire quelque chose, et la misère du chômage que l'on impose à tant de citoyens n'a pas de sens en-dehors de l'esprit des actionnaires bornés et imbéciles. En réduisant le temps de travail, chacun aura plus de temps d'une part pour se cultiver en pratiquant les loisirs qu'il souhaite, et d'autre part pour effectuer les services civils qui feront de chaque citoyen un acteur dans le développement de la communauté, un frère social.

Enfin, l'éducation actuelle oblige à chercher une autre perspective éducative, au vu de résultats très simples : ni élèves, ni parents, ni professeurs ne sont aujourd'hui satisfaits du système scolaire. Il arrive à la fois à brider les esprits trop curieux et à dégoûter les esprits trop lassés des enseignements mortifères prodigués à longueur de journée, qui arrivent seulement à faire haïr la culture et la langue à un nombre croissant de jeunes individus. L'école publique d'aujourd'hui ne sert qu'à créer des générations de personnes naïves, standardisées, détachées des réalités matérielles et dépendantes d'un système à grande échelle de division du travail ; des faux penseurs à tertiariser au plus vite, pas assez éduqués pour s'émanciper, et trop absurdement pour désirer le strict minimum que la vie nous ordonne de rechercher. Elle entérine des valeurs de compétition et d'amour-propre qui empêchent une solidarité future, d'autant qu'elle exclut un trop grand nombre d'individus par ses méthodes et les moyens qu'on lui alloue.

Face à ce nivellement et à cette déviance, il faut tout repenser. La notation même est le terreau de la compétition et de la quantification des existences : on attribue une note à un élève avant qu'un patron ne lui attribue un salaire. De plus, les notes rendent la pensée artificielle et close, car elles forcent l'enseignant à enfermer chaque travail dans une case, et l'élève à penser sous la pression d'une future sanction numérique s'il sort trop des cadres. C'est pour cela que l'on entend appliquer une nouvelle éducation, émancipatrice et plus ouverte, attisant l'amour de la culture, rendant conscient du cadre social et environnemental, permettant à chacun d'être valorisé selon ses aspirations, en arrêtant de hiérarchiser des filières plutôt que d'autres. Le but sera de mettre fin à un système qui classe les étudiants, la plupart du temps en suivant les divergences d'origine sociale, en remettant en valeur des activités manuelles et pratiques et en sensibilisant chaque enfant à la diversité des horizons possibles, car tout enfant est curieux et veut essayer et découvrir le plus de choses existantes.

Le délaissement des jeunes générations, en plus d'être dû à l'école, est aussi remarquable dans les foyers qui sont opprimés par les contraintes financières. Souvent, les parents rentrent si tard qu'ils ne voient pas leurs enfants, d'autres sont angoissés par les dettes, et tout cela est dû à un système économique qui a causé la précarisation générale des ménages. Les parents, ne subissant plus l'exploitation, seront dès lors en mesure de s'occuper de leurs enfants qui ne pourront que bénéficier d'une pacification de leur cadre de vie et de développement, si importante aux jeunes âges. L'augmentation des cotisations sociales permettra d'assurer également un revenu prenant en compte le travail domestique, ce qui est la moindre des choses au vu de ce qu'implique la gestion d'un foyer. Les personnes âgées également seront entretenues par la société, car l'argent qui manque aujourd'hui saura être trouvé chez ceux qui en ont et le gardent pour leur engraissement abusif. Tout est question de volonté et d'honnêteté.

Toutes ces solutions à ces problèmes variés, qu'ils soient environnementaux, sociaux, éducatifs, politiques ou économiques, nous semblent naturelles et logiques si l'on suit notre bon sens et si l'on examine clairement les fictions délétères qui ont été générées dans nos raisonnements, tordant de ce fait nos jugements. N'est-il pas insensé de fonder la vie collective sur la compétition ? De se servir de la nature sans en prendre soin, quitte à menacer nos ressources vitales ? De faire travailler des hommes sans se soucier de leur satisfaction et de leur bien-être ? De scolariser des enfants sans vouloir qu'ils réfléchissent ? De ne pas adapter nos actions à nos besoins ? Le fait d'être allés dans cette direction et d'avoir fait ces choix semble irrationnel et immoral à la fois ; peut-on alors encore prétendre être humain, sans cerveau ni cœur ? Là est l'enjeu d'une libération qui se veut humaine et qui veut se baser sur ce qu'est l'humanité.

Les hommes font partie d'une terre commune à tout le règne vivant et dont notre survie

dépend, et de ce fait ils doivent en prendre soin, que ce soit par intérêt, par logique ou par amour. L'homme individuel doit prendre soin de ses congénères pour donner un sens à sa vie et pour être heureux ; la concurrence interpersonnelle ne peut qu'aboutir en une concurrence intrapersonnelle, celle de l'homme perpétuellement insatisfait de lui-même comme il est insatisfait des autres, se jugeant lui-même autant qu'il juge les autres, car notre relation à nous-mêmes ne peut être comprise hors de notre relation aux autres et inversement. L'homme est un être social. L'oubli et le rejet de ces principes de base sont la cause de nombre de nos maux, et c'est en reconsidérant l'homme que l'on ira dans une direction convenable, une direction qui ne soit plus inhumaine.

II. Programme de libération humaine.

Le présent programme, s'il entend s'appliquer en premier lieu à la France, contient des principes, des valeurs, des logiques qui peuvent s'exporter à tout État en recherche et en besoin d'émancipation, à tous les peuples lassés de devoir subir la société dans laquelle ils sont nés ou non, envers laquelle ils paient des impôts, pour laquelle ils travaillent, et à cause de laquelle leur vie se résume à un esclavage résigné qui ne cesse qu'à la mort, qui pour certains équivaut, aux yeux de leurs gouvernements, à une simple transmission de dettes à leurs enfants. Cette renaissance est par essence en mesure de s'effectuer dans n'importe quel cadre, en s'adaptant à chaque lieu terrestre, et elle ne sera que plus productive et réussie si elle se fonde sur un élan mondial de libération, et de créativité.

1/ Finances et comptes nationaux :

L'État doit s'accaparer tout l'argent des banques du pays (et leurs actions, titres et avoirs étrangers, vendus progressivement suivant l'objectif d'autonomisation de l'économie et les besoins financiers), et redistribuer des parts équivalentes à chaque citoyen majeur, en tenant compte des diversités de situations (familles nombreuses, malades, retraités, en prenant également en compte les critères de rémunération évoqués ci-dessous). Les dettes des particuliers seront supprimées, et sera créée la Caisse de réserve pour la renaissance dont les fonds initiaux seront tirés du superflu monétaire déterminé, après redistribution, et qui serviront à mettre en place les aménagements publics prévus dans le programme. Les banques privées de dépôt, d'investissement et d'affaires seront interdites, et une banque unique sous le contrôle de l'État sera mise en place (la Banque du peuple) pour les dépôts des particuliers et des entreprises et les investissements étatiques prévus dans les points suivants (via la Caisse de réserve) ; elle détiendra le monopole de la création monétaire nationale, par le retour au franc, et les stocks d'or. Des banques publiques spécialisées dans le financement de secteurs déterminés (agriculture, industrie lourde, artisanat, culture) seront instituées, et dépendront de la Banque du peuple ; elles serviront à aider de manière ciblée les entreprises dans le besoin, après validation de leurs projets au niveau local puis national, en leur permettant de se financer sans être soumis au bon vouloir des créditeurs frivoles. Le règne de la spéculation sera aboli, et la bourse fermée.

La mission de la Banque du peuple sera de respecter l'intérêt général et la Justice, en cherchant à stabiliser le coût de la vie et à réguler l'économie. Elle adaptera l'émission de billets aux variations à long et surtout court terme du volume global des salaires et du revenu global de l'économie, ainsi qu'à celles du coût de la vie réel (basé sur les consommations communes et quotidiennes, et les biens recherchés par la majeure partie) et du volume des biens disponibles sur le territoire, de façon à limiter l'inflation pour préserver le salaire réel, dans l'intérêt des citoyens. L'INSEE devra rester strictement public et développer des données correspondant à l'objectif de décentralisation, c'est-à-dire aussi axées sur les localités, pour une meilleure efficacité des politiques de redistribution nationale de l'économie. La tâche principale de l'État sera d'établir le plan des besoins et de la production, et d'assurer le respect de la Constitution et le fonctionnement des institutions publiques. Un impôt sur la fortune fortement progressif sera assuré tant qu'il sera justifié et utile. Un audit citoyen sera effectué pour déterminer l'échelle de remboursement des dettes publiques et la part à ne pas rembourser. Les comptes nationaux et ceux des entreprises et établissements privés devront obligatoirement être rendus publics, afin de limiter la corruption et la fraude fiscale, de rendre les contributions plus justes et d'assurer la transparence et le contrôle aux citoyens. Les agences de notation et de comptabilité privées seront interdites et la production de celles étrangères sera considérée comme nulle. En cas d'endettement public, qui sera fortement limité, conditionné et combattu, le service annuel de la dette sera plafonné à deux pourcents du revenu global du pays.

2/ Territoire et répartition :

L'État nivellera les prix des terrains et des loyers, et procédera à un contrôle strict des achats par des investisseurs étrangers ou des entreprises. Il recensera les biens immobiliers présents sur le territoire dans le but d'optimiser les habitations existantes et de ne pas produire de constructions superflues. Il y aura appropriation publique, en vue d'une redistribution, du capital immobilier à usage spéculatif et détenu par des particuliers n'en ayant pas besoin, étrangers ou nationaux, pour redonner à la communauté les biens qui ont pu lui être spoliés. Un calcul du seuil de possession autorisée sera fait, selon la superficie, la démographie, les besoins et demandes d'hébergement, et la juste répartition pour les habitats urbains. Le paysage urbain sera recomposé selon l'ampleur des recompositions démographiques : ruralisation, accentuation de l'autonomie des quartiers, construction de fermes en hauteur, développement d'espaces verts à usage commun nationalisés avec un potentiel agricole et dont l'entretien constituerait un service civil rendu (voir infra), ces exploitations publiques et localement administrées devant aussi être présentes en campagne. Les habitations en zones rurales échappant à ces problèmes de surpopulation et de disparités excessives n'auront pas à s'adapter au seuil précédent ; un autre sera calculé selon les caractéristiques du lieu, en fonction des mêmes critères ainsi qu'en vue du respect du cadre naturel et des ressources à protéger. L'habitat collectif sera encouragé et facilité pour ses avantages écologiques et humains.

Toute nouvelle construction sera conditionnée aux normes établies pour optimiser l'économie d'énergie et l'adaptation de l'habitat à son environnement, et il y aura une progressive amélioration en ce sens des habitats existants afin de réduire les inégalités spatiales et démographiques et de favoriser raisonnablement et durablement l'autonomie énergétique. Des procédures publiques d'échanges de domicile seront établies, pour permettre à ceux qui souhaitent changer de localité de le pouvoir rapidement et facilement, sans perdre d'argent à cause de services superflus. Des centres d'accueil et de réinsertion seront mis en place pour les personnes sans

domicile et dans le besoin matériel, comprenant des soins médicaux, des programmes éducatifs et des activités, et desquels l'accès, la nourriture et les services seraient gratuits, pour réintégrer ces personnes dans la société et les sensibiliser au modèle social prôné.

La communauté assurera l'octroi d'une prime à l'exode urbain pour ceux ayant décidé de quitter les zones urbaines. La possession terrienne sera contrôlée (nombre d'hectares maximum en fonction des besoins, possessions communales autorisées), des habitations en campagne seront construites et celles abandonnées connaîtront une rénovation, avec l'aide d'un financement public, selon les besoins décelés après recensement du territoire et les demandes des individus. Ces domiciles seront mis à disposition de ceux désirant quitter le cadre urbain à des prix accessibles ou nuls si les postulants n'ont aucun moyen d'investir pour aller en campagne et avoir un terrain ; ils seront adaptés aux buts d'autonomie alimentaire et énergétique du programme national, et tout lieu de vie, comme de travail, suivra le principe de propriété d'usage. La ghettoïsation sera réduite par l'exode urbain et la gestion étatique des prix des habitations, dans la limite d'une répartition équitable sur le territoire, mise en application par les régions et leurs registres selon les taux calculés nationalement ; la déconcentration des activités et la revalorisation collective de tous les territoires iront également dans ce sens. La lutte contre la délinquance et le communautarisme ne peut se faire que par l'entraide sociale et l'intégration, qui comprennent la participation collective, et non par la violence et l'exclusion.

3/ Plan pour la consommation saine :

Les circuits commerciaux seront progressivement réduits et localisés par la suppression des intermédiaires et des revendeurs dans une lutte contre la grande distribution, et des coopératives agro-alimentaires gérées dans l'intérêt des producteurs ou directement par eux seront constituées. L'agriculture intensive, chimique ou transgénique sera interdite, et la monoculture sera restreinte aux seuls végétaux ne pouvant, avec preuve, s'intégrer dans une diversité. Tout brevetage de la nature sera prohibé et déclaré nul. Pour enrichir les terres, des plantations d'arbres et un embocagement des terrains mutilés par le siècle passé seront effectués, et l'on développera une agriculture naturelle, inspirée des principes d'agro-écologie ou permaculture, respectueuse du cadre biologique, notamment des sols, et de ses dynamiques propres, et aussi respectueuse des animaux dont l'abattage sera contrôlé et les normes d'élevage revues en ce sens. La question du statut de l'animal comme être sensible ne pouvant être ni exploité ni tué sera discutée, au vu de l'urgence de la situation climatique et zoologique. Dans la brève période transitoire, les seuls producteurs allant dans le sens présenté ici seront subventionnés et aidés, et les produits issus d'une agriculture malsaine seront taxés pour financer la reconversion biologique des terres, jusqu'à suppression totale de l'agriculture industrielle sur le territoire.

Des structures locales seront mises en place pour promouvoir l'échange gratuit de services et de biens, sans fonctionnement monétaire, afin de développer l'entraide et la solidarité entre les habitants. Les panneaux publicitaires et la publicité seront prohibés, ainsi qu'à terme l'usage des voitures dans les grandes villes, et l'on améliorera les transports en commun urbains et interurbains, en renouvelant notamment le circuit ferroviaire en proportion et dans l'intérêt de l'exode et de la décentralisation économique et humaine. Un plan pour une production énergétique entièrement renouvelable sera mis en place, s'appuyant sur les réformes des habitations et une réduction globale de la consommation et des besoins en énergie ; il faudra pour cela contrôler la consommation énergétique des entreprises (couvre-feu électrique des lieux publics, hormis pour l'éclairage public), leurs degrés de pollution, et instituer un rationnement sur les produits non-nécessaires pour

favoriser la disparition des productions nuisibles, obsolètes et superflues, dont la possession est de plus injustement répartie. L'usage du plastique sera réduit au maximum, jusqu'à le supprimer entièrement de l'économie. L'énergie renouvelable sera développée sur l'ensemble du territoire avec l'argent récupéré des entreprises qui dépasseront les seuils fixés ou qui souhaiteront investir dedans, et son installation sera conditionnée à un examen global de ses conséquences écologiques.

L'État nationalisera les secteurs d'activité pouvant nuire à la santé et à l'environnement : pharmaceutique, énergétique, industriels, technologiques et alimentaires. Les surplus alimentaires seront équilibrés au niveau national (par l'État) en cas de disparités et de besoins. La propriété intellectuelle et les brevets seront nationalisés, car le travail est valorisé autant qu'il sert le bien commun, non l'enrichissement individuel. La science et la technique seront encouragées en tant qu'elles permettent une amélioration effective des conditions de vie de la population qui respecte l'environnement, et qu'elles tendent à répondre aux enjeux écologiques et énergétiques avant toute chose. Leur progrès ne sera plus conditionné à leur apport marchand, mais à leur intérêt pour le bien de la communauté et du territoire : les recherches seront financées selon leur utilité avérée. Un critère primordial sera qu'elles ne nuisent pas aux ressources en augmentant la consommation énergétique et qu'elles permettent une réhabilitation des déchets par un meilleur traitement de ceux-ci ; la dépollution de l'environnement sera leur objectif principal ; les nouvelles technologies ne devront pas engendrer de nouveaux problèmes environnementaux et sociaux.

4/ Plan pour le travail social :

L'État devra avant toute chose recenser les besoins, les carences et les atouts de l'économie nationale de façon à aller vers une autonomie industrielle, énergétique et agricole : il devra pour cela établir un plan économique réfléchi de réindustrialisation, adaptée aux avancées technologiques, qu'il faudra mettre en œuvre par le financement des entreprises et la nationalisation des secteurs stratégiques. L'autonomie politique dépend, comme nous l'avons dit, de l'autonomie économique. Il est impératif pour les entreprises de proposer des biens et services dont la nécessité ou l'utilité est avérée, avec peu de marge et de modèles dans un objectif de durabilité, de qualité et de praticité. Des corporations serviront à réguler et à protéger les secteurs, à assurer la formation des apprentis, à établir des droits et des conditions de travail communes, ainsi qu'à orienter la production vers l'impératif précédent, et les mécanismes coopératifs seront obligatoires en entreprise (autogestion) ; corporations et entreprises seront subordonnées à la volonté générale, non au seul but de profit. L'actionnariat extérieur aux travailleurs de l'entreprise et selon des rapports inégaux tout comme la propriété purement lucrative seront abolis. L'important contrôle des entreprises sera permis par la présence de citoyens tirés au sort, pour un an, dans les conseils d'administration et les organes de direction (aussi composés du personnel expérimenté dans la gestion et élu tous les deux ans par le reste des travailleurs) des corporations et des grandes entreprises publiques comme des entreprises de taille moyenne. Des travailleurs seront aussi présents dans les ministères pour représenter chaque secteur, car certains seront tirés au sort pour deux ans parmi les volontaires. Le temps de travail obligatoire sera réduit, et les salaires seront indexés sur l'inflation (régulée par la Banque du peuple).

De plus, le volume des cotisations obligatoires sera élargi afin de financer les services publics assurés aux travailleurs (protection contre la maladie, la vieillesse, l'inactivité, les congés, l'aide au logement et à la réparation, et les loisirs collectifs, ainsi que rémunération du travail domestique), et celles-ci iront dans des caisses spécialisées d'accumulation et de redistribution qui seront gérées par des travailleurs et cotisants volontaires et tirés au sort pour deux ans, la moitié

devant être renouvelée chaque année. Un écart salarial maximum de un pour trois sera établi (seuil provisoire), basé sur des critères nationaux en accord avec les travailleurs et les corporations comprenant le temps de travail, l'utilité sociale conçue par la volonté générale, dans une moindre mesure l'ancienneté, et la qualification pratique et théorique à établir. L'objectif est de faire du salaire et des assurances des éléments incompressibles du prix de revient des biens (celui-ci devant être à la base du prix de vente, au-delà des fluctuations oppressives du marché), et ce pour toute la durée de vie des citoyens. Les impôts seront adaptés à la taille des entreprises (qui variera sur une échelle réduite au vu des changements économiques structurels) ainsi qu'à leur besoin de financement.

La détertiarisation est un objectif imposé par les défauts de la division du travail actuelle d'asservissement à des occupations inutiles et improductives, et qui sous-tend le projet de rénovation de la structure du travail national. Celle-ci sera centrée sur l'artisanat, l'agriculture et l'alimentation, les services, l'art et la technique d'une part, et d'autre part sur des emplois nationaux dans les secteurs industriels subordonnés au service civil, comprenant aussi des exploitations agricoles nationales en période de besoin saisonnier. La structure du travail national sera caractérisée par la mobilité, le fractionnement des périodes, l'alternance et l'interconnexion : l'incitation tacite à n'exercer qu'un emploi tout au long de sa vie est un frein à l'épanouissement des individus, et les services civils ainsi que l'accès à l'éducation et à la formation spécialisées permettront d'ouvrir les perspectives des personnes si elles le souhaitent. Des espaces de travail regroupant divers secteurs et types d'activités seront créés pour favoriser cette interconnexion et aller vers plus de complémentarité, de compréhension et de proximité entre des milieux actifs différents.

5/ Service civil :

Des travaux de service public seront institués, comprenant d'une part des tâches obligatoires à effectuer pour la communauté, c'est-à-dire les emplois nécessaires et non recherchés, comme le nettoyage public, la construction ou réparation d'infrastructures (routes, réseaux urbains) ou de bâtiments à usage commun, ainsi que les emplois industriels aliénants mais nécessaires jusqu'à ce que leur nécessité se réduise progressivement grâce à la mécanisation et à la restructuration de l'économie, et le travail de nuit, comprenant la sécurité nocturne de proximité et les tâches ne pouvant subir d'arrêt, avec une fréquence déterminée par la loi et s'appliquant à tout citoyen qui devra ces services et les suivants à sa commune, et parfois à d'autres localités du territoire ; et, d'autre part, des tâches « libres » proposées à chacun et ne devant pas toutes être effectuées par tous, c'est-à-dire avec un minimum horaire obligatoire à effectuer dans les activités souhaitées, comme l'enseignement pour enfants ou adultes, l'amélioration du cadre de vie, les activités culturelles publiques, la participation aux cantines municipales, l'accomplissement d'un service militaire à durée variable, ou l'aide sociale des personnes dans le besoin, ainsi que toute activité dont la nécessité du service sera mise en avant par la communauté. Un service agricole sera demandé aux individus si des producteurs nécessitent une main d'œuvre rapide, selon la saison et les besoins.

L'objectif est de faire participer chacun à la vie en commun pour favoriser la cohésion et l'entraide, dans la continuité des pratiques développées dès le plus jeune âge dans un sens de coopération dans l'activité. L'accomplissement de ces services ira de pair avec une solde procurée à tout citoyen (selon le temps investi), se couplant aux revenus du travail, ainsi qu'avec une offre de formation gratuite à la participation politique, si l'on souhaite consacrer du temps à l'aide à la prise

de décision dans un domaine précis, par exemple au sein d'un ministère. Les personnes ayant particulièrement œuvré pour le bien commun seront remerciées publiquement lors des assemblées communales, pour que leur mérite soit su et retenu, par exemple en cas d'élection.

6/ *Éducation* :

L'éducation nationale devra subir une redéfinition, qui s'appuiera sur le développement des écoles communales (au moins une par commune ou par quartier en ville, donc hausse de leur nombre actuel) adaptées aux considérations locales, et soucieuses de l'éducation personnalisée recherchée par les enfants dans toute leur diversité de volontés et de désirs d'apprentissage (pour les diverses formes d'éruditions ou de connaissances pratiques). L'école offrira un cadre ludique commun pour les jeunes enfants. Les méthodes d'instruction insisteront sur les activités et le travail en commun, la coopération, l'écoute et le partage des sensibilités et des idées, la suppression de la compétition permise par l'évaluation numérique, et l'entraide dans les initiatives pouvant être amenées par les enfants. Les instructeurs devront attiser la curiosité des enfants, en suivant l'évolution de leur âge (l'apprentissage purement ludique s'achèverait vers 6 ans) en leur proposant des activités diverses : arts plastiques, théâtre, littérature, sports, mathématiques, sciences naturelles (observations de la nature, des astres, des phénomènes physiques), histoire, géographie, musique, agriculture, artisanat (avec l'aide d'intervenants de différents métiers dans le cadre du service civil), gastronomie et langues étrangères, vivantes et mortes.

Le travail se fera en groupe et fréquemment à l'extérieur, les journées seront organisées autour d'une diversité d'activités et de manière vivante, à l'écoute des jeunes, et chaque élève pourra se spécialiser à partir d'une certaine période (12 ans), après avoir été sensibilisé à ces différents domaines, en pouvant s'intéresser à certains plus particulièrement l'après-midi avec les autres élèves partageant ses affinités ainsi qu'en suivant des activités communes le matin lui permettant de parfaire son apprentissage commun (de culture littéraire, historique et géographique, et d'introduction aux autres sciences humaines). L'instruction aux moyens de pouvoir dépendre le moins possible de la consommation extérieure et de pouvoir s'assurer sa suffisance quotidienne sera stimulée par l'exode urbain et dans les centres culturels (aussi répandus que les écoles), qui favoriseront également la créativité des enfants en-dehors de l'école. Une spécialisation plus marquée sera possible à partir de 16 ans ; cependant, toute spécialisation sera relativisée par la compréhension de l'interdépendance des domaines dans la résolution d'enjeux et d'interrogations, et donc de la nécessaire coopération des personnes et des secteurs. À partir de 14 ans, l'ensemble des élèves et du personnel éducatif se rassemblera mensuellement pour voter les activités communes à tous financées par le budget commun. L'importance des nouvelles technologies dans l'éducation devra être questionnée, au vu de ses impacts sur les facultés et le développement de l'enfant : leur usage devra être repensé dans l'orientation globale de la société.

L'enseignement supérieur pour les personnes ayant une importante soif de connaissance et voulant exceller dans un ou plusieurs domaines théoriques et intellectuels, qu'il soit scientifique, littéraire ou humaniste, sera permis et financé par l'État, en échange d'un engagement d'enseigner, notamment dans les écoles communales, les lycées et les centres culturels, si l'on étudie plus de 5 ans. Il portera une logique d'élévation et non d'abaissement, en fournissant des savoirs théoriques tout en encourageant la création dès les premières années (expérimentations pour les sciences, travaux personnels de recherche et de pensée pour les Humanités), ainsi qu'en facilitant l'interdisciplinarité de ceux qui le souhaitent. Les professeurs d'université auront pour but de transmettre leur savoir en stimulant la réflexion de leurs élèves, en intégrant leurs considérations à

la société, en respectant les valeurs d'entraide, de Justice et de solidarité, et pour rôle de conseiller les élèves dans leur progression intellectuelle, qui devront, pour évoluer dans leur cursus, faire preuve d'assiduité et d'engagement. Les disciplines ancrées dans la théorie et vouées à une application pratique, comme la médecine ou toute autre effectuée en vue d'enseigner pendant une plus longue période et à l'université, amèneront les étudiants à des évaluations et à des périodes de travail encadrées, assurées par leurs aînés, leur permettant, s'ils valident leur apprentissage, d'être en droit d'exercer.

L'enseignement supérieur devra être présent et de qualité dans tous les départements, toutes les disciplines devant être représentées dans chaque région, pour diffuser sur le territoire leur production et leur apport de développement des esprits et de recherches théoriques. Celui-ci sera financé par l'État et verra son indépendance garantie : la présidence sera élue tous les trois ans et formée de professeurs, qui seront assistés d'un conseil de professeurs et d'étudiants tirés au sort chaque année. Une assemblée des élèves et du personnel éducatif votera mensuellement, à la majorité renforcée (60 pourcents), l'allocation du budget de chaque discipline, ainsi que de l'université globale si le conseil en fait la demande. L'apprentissage des professions échappant aux parcours universitaires (activités manuelles, services, sécurité, ou autres) sera assuré par les corporations de chaque métier désiré. Les établissements privés d'enseignement supérieur (écoles de commerce, IEP, écoles d'ingénieur, ou autre) seront supprimés, au même titre que les classes préparatoires et les « Grandes écoles », hiérarchisant les potentiels éducatifs des structures d'enseignement au sein du territoire. Les écoles d'administration et de formation du personnel d'État élitiste n'auront plus lieu d'être, les élus pouvant obtenir une formation préalable ne les isolant pas du reste du corps social.

7/ Services publics :

La plus grande partie des services seront rendus publics, et pour cela d'importants moyens devront être mobilisés, face à la dégradation et au délaissement subis par les établissements nationaux depuis des décennies, dans tous les domaines, de l'école aux prisons. La santé d'abord sera gratuite et accessible à tous, ce qui impliquera une amélioration, une rénovation et un entretien des dispositifs hospitaliers ; en développant également une ouverture vers les médecines traditionnelles, alternatives et holistiques (naturopathie, hypnose, sophrologie, etc.) efficaces qui sont aujourd'hui condamnées par l'idéologie allopathique dominante et la logique du seul profit imposé par les laboratoires pharmaceutiques privés, l'État entendra optimiser la qualité de la santé publique. L'accessibilité et la gratuité vaudront de même pour l'éducation, et il s'agira d'assurer la gratuité des transports en commun locaux et de l'enseignement supérieur. La distribution et la production d'énergie seront nationalisées sans condition, selon l'objectif de préservation de l'environnement, comme l'accès à l'eau ainsi que sa gestion, les réseaux de transports et de télécommunication, le traitement des déchets et les assurances sociales. Des revenus seront assurés pour ceux qui ne peuvent pas travailler, ainsi que des équipements publics pour ceux en situation de handicap. L'usage en commun sera encouragé, promu et facilité, notamment dans les centres urbains (infrastructures communautaires dans les immeubles, comme l'internet, les laveries, le compostage et les déchets, ou autre), et des cantines municipales populaires seront mises en place pour permettre une alimentation de qualité dans un cadre de rassemblement public favorisant le rapprochement des individus, et dont l'entretien constituera un service civil libre.

Des ateliers artisanaux et artistiques communaux seront établis pour l'apprentissage et la création, eux aussi assurés par la volonté commune et l'engagement par le service civil. Ces lieux

serviront aussi à limiter le gaspillage en encourageant les pratiques de recyclage, de réparation et de revalorisation de biens endommagés, et seront propices à la transmission de savoirs-faire et de technologies domestiques écologiques. L'armée sera principalement défensive et servira à dissuader les menaces extérieures, mais si la nécessité d'une intervention à l'étranger était avérée et reconnue par le peuple, elle devrait agir en conséquence, pour le bien des citoyens de chaque pays concerné. Cette institution sera constituée de professionnels ainsi que de volontaires désirant effectuer un service militaire dans le cadre du service civil, pouvant les amener à assurer également la sécurité policière intérieure. Il en est donc de même pour la police. Les deux institutions auront pour mission de protéger les citoyens, la police devant lutter contre la violence civile et l'armée contre la violence d'origine étrangère. Le commandement de l'armée sera assisté par des citoyens non-militaires, tirés au sort parmi les volontaires pour une durée d'un an, les commandants étant quant à eux choisis selon le fonctionnement et la hiérarchie de l'organisation.

La justice sera accessible à tous, le budget investi par chaque partie sera plafonné, les avocats privés ne pourront alors plus vendre leur pouvoir de manipulation et de malhonnêteté à des prix excessifs, et les juges verront leur indépendance garantie et leur cadre de travail protégé, pour assurer un traitement optimal des dossiers, respectant le droit des accusés comme celui des plaignants. Les juges d'instruction seront rétablis. Tout citoyen agissant contre le bien de la société en enfreignant la justice, celle-ci comprenant également les principes économiques et sociaux fondamentaux, pourra être envoyé dans une prison au service des besoins productifs communs et dépourvu de liberté de choix de vie. Cependant, ces établissements ne seront pas tous aliénant au même degré : les crimes de haute trahison (contre l'intérêt général du peuple, comme l'espionnage, l'alliance avec une puissance étrangère voulant nuire au bien national, la corruption, la tentative de coup d'État, le refus de participer au bien collectif en cachant des comptes de société ou en spéculant dans l'illégalité, ou autre), et les agressions mortelles ou sexuelles d'autrui seront bien entendu les plus condamnés. Ceux qui auront pu être considérés comme des traîtres ou des corrompus au vu de leurs agissements avant l'établissement du programme seront amnistiés s'ils mettent fin à leurs activités néfastes et s'ils s'excusent du mal qu'ils ont pu faire. La peine de réelle perpétuité pourra être appliquée. Mais les centres pénitentiaires, en plus de punir, permettront aux condamnés d'aller vers une réinsertion, par le travail pour la collectivité, mais aussi par la culture et le dialogue et l'activité en commun, qui sont des outils de diminution de la récidive et d'humanisation de la violence d'État.

Les religions pourront être exercées, mais leurs instances dirigeantes devront s'intégrer dans la mouvance politique et sociale : leurs budgets, consacrés au personnel et à l'entretien et la construction des lieux de culte, devront être strictement nationalement financés, rendus publics, et alimentés et connus par les pratiquants, assurant une formation du personnel ne favorisant pas les dérives dues aux financements étrangers, pour que la religion s'intègre pleinement dans la communauté de l'intérêt général et ne soit pas un prétexte au communautarisme et au fractionnement, quel qu'il soit. La foi en une transcendance bienfaisante n'est pas opposée au désir de Justice qui doit animer le cœur des citoyens, et toute religion menée sagement et prônant des valeurs conformes à celles sous-jacentes au modèle social sera acceptée et pourra être communiquée pour persuader avec modestie, raison et douceur. Les mouvements religieux, institutions privées, sectes et sociétés occultes défendant un intérêt communautaire nuisible et contraire à l'ordre social et aux principes qui le fondent seront condamnés à mesure du danger de leurs pratiques et de leurs discours pour le corps social ; les groupes de discussion privés et exclusifs ayant prétention à influencer la politique nationale, comme les clubs ou les *think-tanks*, n'auront pas lieu d'exercer leur activité. Le débat politique public et ouvert ne saurait en être affecté.

8/ Culture et information :

La liberté d'expression, comme de croyance et d'association, est un principe irrévocable : ceci dit, toute atteinte directe et publique à une personne n'ayant d'autre but que de la blesser, en tant que personne et non en tant qu'émetteur d'idées, sera condamnée. On juge les actes, dont les paroles font partie, et non les personnes. En ce sens, le débat public et sa qualité doivent être préservés. Le « projet pour une presse libre » sera appliqué en ce qui concerne les journaux informatifs et politiques : cela passera par la suppression des subventions étatiques, l'abolition de la publicité, l'établissement de la Cotisation information (dont la caisse sera gérée par les travailleurs du secteur et des citoyens, élus ou tirés au sort) pour détacher ces organes de la dépendance financière, ceux-ci devant alors avoir une visée strictement non-lucrative. Le nouveau système mutualisera la production, la distribution et l'administration de la presse, et laissera la rédaction à chaque entreprise de presse autogérée. Les ventes et la cotisation assureront les besoins économiques de ce système, tout en permettant des économies d'échelle par la mutualisation des infrastructures et de la logistique de production.

L'État nationalisera la télévision et la radio, les entreprises médiatiques actuelles seront diminuées, afin de refaire des médias des outils strictement informatifs par l'amélioration de la scientificité, de l'objectivité et de la rationalité des propos prononcés, ainsi que des outils de diffusion culturelle éclectique et ouverte sur le monde : des chaînes spécialisées dans la culture (cinéma, théâtre, musique, opéra, littérature, philosophie, Beaux-Arts), l'information (sciences, géopolitique, économie, actualité internationale et nationale) et le sport seront gérées par les conseils de direction télévisuelle, organisés par des membres élus et des membres tirés au sort dans chaque domaine respectif. La lutte contre la médiocrité intellectuelle et la propagande de l'incitation à la décadence (interdiction des émissions de télé réalité, des jeux télévisés, de la presse « people » et de la publicité) sera affirmée. Les financements culturels et artistiques seront contrôlés par l'établissement de commissions spécialisées, composées de personnes du milieu culturel, ayant un pouvoir de décision supérieur à l'exigence commerciale, pour l'ensemble des arts, dans un souci d'innovation et de mérite, pour lutter contre le conformisme et la standardisation que subissent les arts et les artistes à cause de la logique marchande. L'État tendra donc à protéger la création artistique des vicissitudes actuelles qui l'empêchent d'exercer pleinement sa fonction d'enrichissement et d'épanouissement de l'expérience humaine et collective, fonction substantielle de l'art dans la société qui sera promue quotidiennement au profit de tous, créateurs et citoyens. Les recettes fournies par les œuvres participeront au financement de la culture.

Des centres culturels autogérés seront mis en place dans l'ensemble des communes pour permettre un accès commun aux biens culturels, des séances d'éducation publiques et gratuites de qualité, et une pratique artistique collective. Un citoyen sera artiste tant qu'il fera de l'art, en prouvant qu'il travaille sur ses œuvres et en présentant son travail effectué. Ce n'est pas un statut de vie, sauf pour ceux qui pratiquent leur art avec constance. Les commissions serviront à financer et à valoriser les artistes jugés dignes de l'être par leurs pairs et ne rencontrant pas d'eux-mêmes un succès leur permettant de subvenir à leurs besoins comme ils le souhaiteraient. L'artiste peut néanmoins coupler sa pratique à d'autres professions, comme l'enseignement par exemple (notamment pour ceux aidés par les commissions), et sera évidemment invité à participer, comme chacun, aux services civils. L'accès à la culture étrangère sera bien sûr encouragé, en limitant toutefois l'omniprésence de certains pays émetteurs de biens culturels dans le secteur, et en favorisant l'art du monde entier ne se faisant pas dans une logique marchande mais pour l'amélioration du patrimoine intellectuel humain. Enfin, le sport sera revalorisé dans sa pratique populaire et festive et non plus dans sa dimension commerciale.

9/ Interactions économiques et politiques interétatiques :

La planification économique (cf. 5) aura pour objectif de recenser l'ensemble des besoins (produits de consommation, matières premières, techniques, énergie), ainsi que les capacités et possibilités concrètes en terme de production, au niveau local comme au niveau national, et, afin de pallier ces manques en voie de réduction, l'État devra bâtir des liens d'échange, des accords de coproduction ou des alliances avec des économies étrangères en privilégiant les États plutôt que les entreprises privées. Il apposera sa sanction du point de vue de l'économie et du point de vue de l'éthique sociale et environnementale à chaque partenariat. Les commandes de l'État seront relocalisées ; la production nationale sera protégée par la hausse des taxes douanières et le contrôle des investissements étrangers ; les taxes sur les produits nationaux (TVA) seront supprimées ; les frontières économiques et physiques seront rétablies pour éviter les mouvements excessifs de capitaux et de marchandises et permettre la gestion de l'économie. Toutes les importations ainsi que les investissements à l'étranger seront contrôlés, ce qui réduira les échanges commerciaux, ce qui ne peut qu'être favorable pour l'environnement, au même titre que la relocalisation des activités.

L'accueil de personnes de nationalité étrangère sera de deux ordres : ordinaire ou extraordinaire. L'accueil ordinaire concernera les personnes souhaitant rejoindre la communauté pour des raisons économiques, culturelles ou idéologiques, et sera gérée à la frontière et aux douanes, auxquelles les arrivants devront faire savoir leurs raisons de venue, et à partir desquelles ils seront répartis en conséquence dans les départements ayant besoin de personnes pour leur économie si leurs motifs sont dépourvus d'attachement territorial et sectoriel précis ; si leurs raisons de venue se rapportent à un endroit particulier et sont solidement motivées, l'administration fera en sorte de répondre à leur demande. Ce type d'accueil sera limité s'il présente un risque reconnu pour l'autonomie économique du pays. L'accueil extraordinaire concernera les personnes souhaitant rejoindre la communauté et étant contraints par des facteurs humanitaires et politiques menaçant leur sécurité physique, et sera organisé de la même façon que pour ceux n'ayant pas d'attachement territorial particulier, en tenant compte de l'urgence de leur situation. La politique touristique sera gérée et contrôlée par les citoyens des localités concernées, afin qu'elle ne soit plus déterminée par les seules considérations économiques et financières, mais qu'elle dépende également et avant tout des intérêts environnementaux et humains.

Les dépenses militaires seront baissées, et le pays engagera une diplomatie pacifiste en faveur du désarmement nucléaire et encourageant le monde à la libération, par le biais de l'ONU et de la preuve par l'exemple. Si l'ONU semble être freinée dans ses objectifs initiaux par ses membres et ses financiers, il pourra falloir lui substituer l'organisation des nations libres (ONL), dont les membres prêteront le serment de servir leur peuple, la paix et la Justice, et dont le financement serait strictement contrôlé et transparent. Par l'ONL ou non, l'État aidera autant que possible les pays dans le besoin à se reconstruire à condition qu'ils adoptent un modèle économique et social équivalent à ce que veut la Justice et leur peuple, par l'envoi de commissions, de fonds ou de soutien militaire. Il est évident que le pacte colonial et toute politique néocoloniale seront abolis. Le rôle des ambassades françaises à l'étranger sera de propager par le dialogue les idées du programme et d'être des relais des mécanismes, solutions et pratiques qu'il contient. Le troc sera promu pour redéfinir les échanges internationaux, selon les besoins des nations que leur propre sol et leur production manufacturière ne peuvent pas satisfaire. Le retrait de la France de tous les traités et l'annulation des textes empêchant un seul des objectifs présentés aux points précédents d'être mené à bien seront décrétés : cela concernera l'Union Européenne, l'OTAN, Schengen, l'euro, et l'OMC,

entre autres.

10/ Constitution et citoyenneté :

La Ve République sera supprimée pour mettre en place la République du peuple émancipé, avec sa nouvelle Constitution, incluant tous les précédents articles, et d'autres concernant l'organisation du pouvoir et les modalités d'exercice de la souveraineté du peuple selon l'intérêt général. Cette Constitution stipulera, entre autres, la souveraineté inaliénable du peuple français dans son ensemble. Sera française toute personne l'étant déjà, ou née de parents français, ou désirant explicitement le devenir (en s'engageant à assimiler un savoir fondamental de culture historique et géographique, et de grammaire, littérature et linguistique), souhaitant travailler pour le bien commun, et prouvant cela durant dix à quinze ans sur le territoire, durée déterminée selon l'implication pour la communauté et selon le respect des principes établis dans la Constitution, à savoir la sobriété, le respect d'autrui et du monde, la subordination de tous à l'intérêt de l'ensemble, l'inaliénabilité des droits à l'existence (manger, avoir un toit, pouvoir enfanter), ne pas être victime du dommage de sa personne par un autre homme ni être privé de sa liberté d'exister avec autonomie (esclavage ou esclavage salarial, détérioration et vol de biens nécessaires à l'existence) sous peine de sanction.

Les partis politiques seront interdits, car il n'y a qu'une façon de défendre le bien commun, et non pas une par parti. Le corps social ne saurait être fractionné par l'existence de groupes d'intérêt. Il sera strictement interdit de cumuler plusieurs mandats ou charges politiques, tout poste quitté provoquera un remplacement. Sera citoyen toute personne française âgée de 18 ans ou plus, et éligible toute personne de 21 ans ou plus ayant subi une période de formation consentie, relative au poste envisagé, par les commissaires spécialisés des tribunaux dont il est question plus bas. Chacun disposera de droits politiques locaux tant qu'il résidera depuis plus de 3 ans (soit après la fin de la période de formation pour l'intégration, si elle est nécessaire) sur le territoire, même étranger. Sera rendue inéligible toute personne jugée pour corruption, trahison et fraude d'importance.

Le système politique sera mixte, et changera de régime selon la sphère d'action et l'ampleur du territoire. Les règles juridiques inscrites dans le programme ne sauraient être remises en cause par les échelons locaux ; mais ceux-ci pourront gérer toute considération non prise en compte par les décisions nationales et générales, et faire remonter leurs aspirations de manière ascendante. Les communes se géreront démocratiquement par l'assemblée des communes, soumises aux directives plus générales du conseil départemental tiré au sort au sein des assemblées et parmi les volontaires, et à mandat impératif ; les conseils régionaux regrouperont les départements (système à 22 régions) et feront la liaison avec l'État, ils seront constitués de membres élus de chaque conseil départemental par leurs confrères, à mandat impératif, et ils définiront les orientations régionales et assureront la conformité à la Constitution des décisions prises aux niveaux inférieurs ; chaque niveau disposera de tribunaux composés de citoyens tirés au sort selon leur pureté judiciaire, leur engagement pour la communauté et leurs motivations, ainsi que de professionnels du droit et de la défense des principes immuables fondant la communauté nationale (pouvant alors être des savants de toute discipline développant le discernement, la réflexion et le bon sens), appelés commissaires.

Pour finir, le niveau étatique comprendra une assemblée, dite assemblée nationale, de citoyens tirés au sort parmi les communes et étant volontaires et formés à l'occasion pour des considérations plus larges que les communales, dont le but sera de discuter des projets et des lois,

puis de les voter, sous l'expertise de commissaires comme ceux présents dans les tribunaux. Les propositions d'un jour ne pourront être débattues et votées avant le surlendemain, pour garantir une réflexion saine. L'assemblée élira également un conseil restreint qui sera chargé, à mandat impératif, de mettre en place les décisions votées et de s'assurer de la continuité des institutions de l'État : centres culturels, médias, plans, services publics, sécurité, justice, structures économiques. Plus le mandat sera élevé (jusqu'au conseil restreint), plus la possibilité d'être élu sera conditionnée par un contrôle et par une formation accrue, ainsi que par de bonnes dispositions intellectuelles et morales, et non plus financières. Des tribunaux civils assureront la justice dans tout le pays, leurs membres seront des professionnels du droit et des citoyens tirés au sort dans les assemblées, similaires à ceux évoqués antérieurement. Des procédures judiciaires assureront donc l'impérativité des mandats, et le respect des engagements et des serments.

Le système sera démocratique dans son ensemble, et entendra décentraliser la pratique politique, la commune (le niveau local) étant l'unité politique primordiale et fondant le reste de la structure : les instances décisionnelles nationales seront réparties et auront un siège tournant, et la capitale changera selon une période déterminée. Un haut conseil sera formé des plus éminents commissaires des différents tribunaux élus par leurs pairs et dont l'élection sera validée ou non par les assemblées de référence des individus d'abord, et l'assemblée nationale ensuite. Ce haut conseil sera l'autorité suprême qui sera l'incarnation même de la force du projet de libération humaine du pays : ses membres n'auront aucun droit économique autre que la subsistance saine, et s'engageront au prix de leur vie à n'obéir qu'à la volonté générale, n'importe quel membre pouvant, avec l'appui de preuves, entamer un procès pour corruption et indignité envers un confrère déviant des principes qu'il a juré de défendre, sous le vote de l'ensemble des tribunaux constitués en Congrès exceptionnel. Un procès mal intentionné entraînera l'emprisonnement. Ce haut conseil pourra proposer à l'assemblée les projets et les lois à accomplir en priorité selon les exigences de la société. En situation critique, on pourra décider de lui déléguer plus de pouvoir afin de rétablir l'équilibre et l'ordre avec efficacité, toujours pour une période déterminée et ne pouvant excéder un an. Deux porte-paroles seront élus par leurs confrères pour la représentation à l'international. Tous les détails de cette organisation et ses effectuations concrètes et déterminées figureront dans la Constitution rédigée par l'assemblée constituante, dont les membres seront tirés au sort parmi les volontaires avec l'aide de professionnels connaissant les exigences formelles dont ces textes ont besoin.

Enfin, il est évident que l'exécution de ces décisions prises populairement et selon la volonté générale s'effectuera par le biais de ministères spécialisés dans chaque domaine, dont le personnel aura pour vœu juré le développement de la communauté et sera constitué en partie de travailleurs de chaque domaine spécifique tirés au sort, et de citoyens désirant s'investir dans la mise en place de politiques dans des secteurs particuliers, formés quand ils le souhaitent, puis élus par leur assemblée locale de référence. La possibilité d'un référendum d'origine populaire et/ou parlementaire sera instituée, sous condition que la proposition ait été approuvée comme conforme à la Constitution par les tribunaux réunis en congrès. Les votes des assemblées comme des référendums suivront la règle d'une majorité renforcée établie à 60 pourcents, pour une meilleure légitimité populaire des décisions, et tous les élus et tirés au sort de la société auront un mandat impératif, à savoir révocatoire après une courte période et transparent quant aux actions menées comme mandaté. Le tirage au sort ne se fera que parmi les volontaires, en informant régulièrement l'ensemble des citoyens de cette possibilité. Les personnes désirant se proposer à une élection devront se présenter et suivre une formation qui les sensibilisera aux problématiques et domaines à traiter et leur permettra d'exercer au mieux leur fonction, afin de coupler l'efficacité à la volonté.

Conclusion.

Ce programme entend traiter le problème civilisationnel dans sa globalité, en s'appuyant non sur des intérêts particuliers mais sur la Justice. Elle est ce sentiment rendant possible ce désir de vivre ensemble et de s'ouvrir à l'autre, et constitue le socle de l'harmonie sociale. Ses « amis » sont ceux dont le cœur, les dents et les poings se serrent en voyant la violence infligée aux plus faibles et à la nature. C'est ce sentiment qui force à ces constats clairs. L'exploitation d'individus par d'autres ne peut mener qu'au chaos, et chacun doit agir pour le bien de tous. Tous les pouvoirs doivent être retirés des mains des personnes souhaitant nuire au corps social : le pouvoir exécutif, législatif, judiciaire, comme le pouvoir économique et le pouvoir médiatique. Les richesses sont en grand nombre si on les récupère des mains de ceux qui les ont volées, accaparées à force de ruse, d'esclavage et d'immoralité. Tout ce que nous proposons, c'est de redonner au peuple ce qui lui est dû, et de faire en sorte, par la sanctuarisation des principes du programme, que plus jamais l'on ne puisse nuire impunément à l'intérêt général du peuple. Si cela est appliqué, si une prise de pouvoir au nom de ces idées s'effectue, ce qui impliquera la constitution d'un gouvernement provisoire émérite chargé d'entamer les transformations annoncées ainsi que la mise en place d'une assemblée constituante, alors l'avenir pourra facilement et rapidement s'éclaircir, d'autant qu'un exemple d'émancipation inspirera des soulèvements à l'échelle mondiale.

Si ce programme sera vu comme trop à gauche par certains, ou trop à droite par d'autres, c'est que ces catégories chères aux chorégraphes du chaos n'ont aucun sens, et qu'elles ont simplement servi à relativiser l'intérêt général et ce qu'est la Justice pour un peuple, notion qui ne saurait être fractionnée en plusieurs camps. Il y aura bien sûr toujours différentes façons de considérer ce qui est juste, mais les opinions devront être défendues par des hommes en tant qu'ils recherchent la Justice, et non en tant qu'ils appartiennent à tel ou tel camp. La probité des valeurs s'appuiera sur l'affirmation qu'aucun intérêt particulier ne saurait prévaloir sur l'intérêt général ; et l'arbitrage démocratique effectué par des hommes intègres permettra d'entendre selon les circonstances ce que nous dit la Justice, et d'accorder les esprits, depuis trop longtemps mis en lutte stérile sous prétexte de pluralisme.

Épilogue.

Comme nous l'avons dit, nos espoirs furent les espoirs d'autres hommes, et ils ne sont pas des illuminations qui nous placeraient mieux que quiconque en situation de savoir ce qu'il faut pour l'humanité. Chacun sait au fond de lui que notre discours est plus censé que celui des adorateurs de l'ordre existant, et qu'il fait résonner nos cœurs avec ceux des plus belles âmes ayant fleuri sur Terre. Et chacun sait aussi que les bavardages numériques des politiciens ou des économistes, commandés par les financiers, ne servent qu'à cacher une vacuité intellectuelle comme morale, des hommes comme des structures. Face à la détresse qui se dessine gravement, ils peignent en couleur leur édifice, recouvrant le tout de couches de principes et de lois ayant perdu tout référentiel humain ; car ces dirigeants nous attaqueront par des argumentaires encore plus malhonnêtes que vides pour sauver leurs privilèges.

« La liberté, asséneront-ils, disparaîtrait ! On ne peut pas dire aux gens quoi faire ! » ; eh bien, où est-elle aujourd'hui pour l'immense majorité des hommes ? Et personne ne s'en plaint pour autant. Leur « liberté » n'a aucune référence vivante : elle ne s'applique qu'aux marchandises, qui doivent librement leur rapporter de l'argent, et à nous en tant que marchandises. Nous sommes également libres de n'avoir aucune conscience morale, de mentir pour nous enrichir, de vivre aux dépens des autres. Mais sommes-nous libres d'être bons, d'être moralement irréprochables, ou n'est-ce que le cas des hommes ayant choisi de ne pas faire partie de cette machine infernale en s'isolant du monde ? Peu d'hommes choisissent vraiment la vie qu'ils mènent, les valeurs qu'ils ingurgitent, les trajectoires qu'ils suivent, et pourtant on se pense libre : on ne fait que suivre ce que la société nous dit de faire par ses structures et ses discours, en l'adaptant à notre cadre de vie et à notre histoire. Nous, nous pensons que la vraie liberté est une libération : le rejet des peurs, des soumissions, des obligations, de la misère, de l'absurdité, du mensonge, de l'injustice, de la violence, toutes ces diminutions de notre liberté d'être humain voué au bonheur que cette société produit. À partir de là, chacun peut enfin être libre d'écouter ce qu'il pense, en conformité avec son cœur, sans qu'il ait la liberté de nuire aux autres sans mesure.

« L'économie, diront-ils, s'effondrera, on ne peut pas faire n'importe quoi, il faut savoir gérer. » ; eh bien, ils ont tout à fait raison, et c'est pour cela que nous sommes alarmés : ceux qui gèrent aujourd'hui font n'importe quoi, et c'est à nous de redonner à la société un référentiel humain, une substance morale, un ancrage réel, en accordant la production, la consommation et surtout la valeur à ce que dictent nos besoins et le bon sens, au lieu d'impératifs chiffrés déterminés par et pour le petit nombre. Nous pensons qu'il faut un changement radical, que cela est réalisable, et

qu'aucune complaisance ne peut plus subsister envers cette folie civilisationnelle qui nous aura bientôt fait oublier toute logique, nous rendant ainsi stériles, de corps comme d'esprit, dans l'amour comme dans l'action. Alors allons-y, ou n'allons nulle part.

L. S.